Notre confession de foi

Le contenu de notre foi se fonde exclusivement sur la révélation de Dieu attestée dans la Bible et qui a trouvé en Jésus-Christ son expression indépassable en ce sens que Dieu s'est fait homme. En Jésus-Christ, Dieu nous rencontre lui-même. Par sa mort en croix et sa résurrection, Jésus a brisé l'empêtrement de la culpabilité et du péché, cassé l'aiguillon de la puissance de la mort et créé, sur la base de son pardon, la possibilité d'un nouveau commencement.

Nous ne pouvons pas nous donner par nous-mêmes le contenu de notre foi, mais nous le trouvons dans l'Ancien et le Nouveau Testament. C'est pourquoi la Bible sert aux chrétiens de norme, de correctif et de nourriture. Nous croyons qu'elle est totalement inspirée par l'Esprit de Dieu et qu'Il agit par elle. En nous orientant sur le Dieu vivant, que ce soit individuellement ou en tant que mouvement, nous recourons donc toujours à nouveau à la Bible pour trouver à partir d'elle l'orientation en matière de foi et de vie.

Nous reconnaissons les grandes affirmations de l'enseignement chrétien qui unit les chrétiens de toute confession et dénomination. De par la mission spécifique de notre mouvement, il y a place pour différentes conceptions chrétiennes pour autant que celles-ci soient défendables à partir de la Bible et qu'elles ne constituent pas un obstacle à l'accomplissement de la mission d'évangélisation et de formation à laquelle Dieu nous a appelés.

Nous résumons notre confession de foi avec le Symbole des apôtres :

Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre.

Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, et qui est né de la vierge Marie. Il a souffert sous Ponce Pilate. Il a été crucifié. Il est mort. Il a été enseveli. Il a forcé le séjour des morts. Le troisième jour, il est ressuscité des morts. Il est monté au ciel. Il s'est assis à la droite de Dieu, le Père Tout-Puissant, et il viendra de là pour juger les vivants et les morts.

Je crois en l'Esprit Saint, je crois à la sainte Église universelle, à la communion des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection des morts et à la vie éternelle.

En ses huit points, la Déclaration de foi de l'Alliance Évangélique Européenne précise encore le contenu de foi de notre mouvement.

1. La souveraineté de Dieu Père, Fils et Saint-Esprit, dans la création, le salut et le jugement final.

2. L'inspiration divine des Saintes Écritures, leur authenticité et leur suprême autorité sur toutes les questions de vie et de foi.

3. L'état de perdition et de culpabilité de l'homme déchu, qui entraîne la colère et la condamnation de Dieu sur lui.

4. Le sacrifice expiatoire de Jésus-Christ, unique fondement, pleinement suffisant, pour la rédemption : ce sacrifice nous libère du péché et de ses conséquences.

5. La justification du pécheur par la seule grâce de Dieu, reçue par la foi au Christ crucifié et ressuscité des morts.

6. L'œuvre du Saint-Esprit qui appelle tout homme à la conversion en vue de la nouvelle naissance ; il vient habiter en celui qui croit et le rend capable de vivre la sanctification.

7. Le sacerdoce de tous les croyants qui forment l'Église universelle, le corps dont Christ est la tête ; cette Église doit proclamer l'Évangile dans le monde entier.

8. L'attente du retour personnel et visible du Seigneur Jésus-Christ, qui revient avec puissance et gloire.

Pour notre compréhension de la mission et de l'évangélisation, nous nous en tenons à la Déclaration de Lausanne 1974 et au Manifeste de Manille 1989.